

Langues et Cité

p 1 *Éditorial*

p 4 **Études
et enquêtes**

p 2 **Entretien**

p 11 *Actualités*

Les pratiques langagières des jeunes

Les comportements et les pratiques des jeunes sont plus que jamais un sujet de société auquel, des médias aux politiques, on prête une attention soutenue. Les pratiques langagières des jeunes, souvent présentées de façon caricaturale, sont perçues comme une menace pour la langue nationale. Or, les informations de nature scientifique sur les usages réels des jeunes locuteurs sont toujours limitées et sortent difficilement du cercle restreint des professionnels des sciences du langage. Il ne faut donc pas s'étonner de la banalité et de l'indigence des clichés véhiculés, qui contribuent à la construction de représentations limitatives, éloignées de la réalité.

En consacrant ce deuxième numéro à une présentation de travaux de recherche de linguistes, *Langues et Cité* souhaite aider à diffuser des analyses originales issues d'une observation proprement scientifique. Outre l'entretien accordé par Françoise Gadet, professeure à l'université Paris X,

qui précise, en spécialiste du français parlé, l'image générale de la « langue des jeunes », ce numéro présente de courtes synthèses de travaux très récents réalisés par diverses équipes universitaires en partenariat avec l'Observatoire des pratiques linguistiques de la délégation générale à la langue française et aux langues de France. Il ne s'agit pas d'une description exhaustive des pratiques langagières des jeunes, mais de différents exemples d'une observation scientifique des pratiques réelles apportant des éléments d'information, d'analyse et de compréhension.

Un certain nombre d'idées reçues tombent d'elles-mêmes. Ces pratiques, souvent prises comme le signe d'une absence de maîtrise de la langue commune, sont d'abord la manifestation d'un usage complémentaire de répertoires (intonationnels, phonologiques, lexicaux...) éphémères qui, en disparaissant avec l'âge, laisseront place aux différentes variétés de la langue

commune des adultes, déjà perceptibles dans les emplois les plus « formels » de ces jeunes, dont les capacités cognitives en matière de langage ne diffèrent en rien du reste de la population. De fait, il n'y a aucune pertinence à parler de « la langue des jeunes » face à l'hétérogénéité et à la fluidité de ces pratiques, mais aussi face à l'impossibilité à définir « les jeunes » comme une communauté homogène. Les différentes enquêtes révèlent également la grande vitalité des pratiques langagières, qui prouve chez ces jeunes une capacité de créativité linguistique bien peu reconnue et encore moins valorisée. Ces pratiques spécifiques mais provisoires, par ailleurs fortement liées à un jeu social, ne sont jamais exclusives mais s'ajoutent toujours, et de façon éphémère, à l'usage des autres langues et d'abord de la langue commune. Ce n'est pas la moindre des informations que nous révèlent ces premières enquêtes, même si l'étonnante pluralité des pratiques ne simplifie pas la tâche de l'observation, qui demande à être poursuivie systématiquement •

La langue des jeunes,

Entretien avec Françoise Gadet, professeure

Qu'est-ce qui amène aujourd'hui à parler de « langue des jeunes » ?

Les jeunes ont toujours eu des usages langagiers propres, mais la nouveauté réside dans l'écho qu'ils rencontrent, lié à la nouveauté de leur situation : prolongation de l'adolescence par la dépendance économique, émergence comme force de consommation, difficile entrée sur le marché du travail, chômage ; l'urbanisation et l'immigration exacerbent ou diluent le sentiment identitaire. Cette dénomination de « langue des jeunes » dissimule le fait que sont concernés surtout certains jeunes, majoritairement défavorisés et immigrés.

Un phénomène « langue des jeunes » est signalé partout dans le monde. Mais le français semble touché jusque dans sa structure (ailleurs, il s'agit d'un argot).

On peut avancer deux hypothèses, non exclusives : la chape de la norme en France, à laquelle ils sont confrontés à l'école, et le fait que beaucoup de ces jeunes sont issus de familles immigrées d'anciennes colonies françaises, venues de cultures d'oralité.

Quels en sont les traits ?

Il y a quelques particularités phoniques dans l'intonation et le rythme, dans la prononciation de consonnes, ou la multiplication par le verlan de syllabes en [œ] ou [ø] (*menf, relou*), qui modifie l'apparence phonique. Pour le grammatical, seules sont vraiment « jeunes » la dissimulation de la morphologie (*bédar, tu me fais ièche, je lèrega, secaoit*) ; et les formules figées comme le modèle *riche de chez riche* venu de la publicité, qui permet des *X de chez X* à valeur superlative.

Mais la particularité essentielle réside dans le lexique, où toutefois les procédés demeurent ceux de la langue commune : emprunt (à l'arabe, à des langues africaines, à l'anglais) ; troncation initiale, comme dans *leur* pour *contrôleur*, éventuellement redupliqué en *leurleur* ; sinon, les métaphores (*galère*).

Et surtout le verlan, bien sûr.

Les métissages sont fréquents (debléman, de bled + suffixe anglais), et une forme peut être reverlanisée : *français, céfran, céanf* ; *arabe, beur, reben, rabza* (de *les Arabes*).

Les différences par rapport à l'argot traditionnel et à l'ancien français populaire résident dans l'intensification des emprunts et la diversification des sources, mais pour l'essentiel, les procédés classiques demeurent à l'œuvre.

L'usage de la langue qu'ont ces jeunes est adapté à des pratiques communicatives de solidarité entre pairs, avec des connivences et des implicites de reconnaissance entre eux, et d'exclusion des autres (nous/eux).

un continuum de «parler mixte»

des universités (Paris 10, Nanterre).

Quelle est la part des pratiques langagières ?

Les adolescents des « quartiers » vivent souvent dans le relatif isolement de groupes de pairs très cohésifs, avec des liens forts. Ce repli sur le groupe s'exprime dans des mots comme *respect, humilier, chercher quelqu'un, être vénère, délire, (s')éclater, avoir la rage, galérer, caillera...* L'usage de la langue qu'ont ces jeunes est adapté à des pratiques communicatives de solidarité entre pairs, avec des connivences et des implicites de reconnaissance entre eux, et d'exclusion des autres (nous vs eux). D'où son renouvellement rapide et sa variabilité d'une région à l'autre (ainsi le verlan est typique de la région parisienne), voire d'une banlieue à une autre. Mais les liens forts mènent à la fragmentation de groupes fermés entre lesquels manquent les « ponts » qui favorisent l'innovation.

Certains d'entre eux s'inscrivent dans des réseaux à l'antipode de ce localisme, un réseau d'influence diffuse qui comporte des références communautaires au pays d'origine ; et, au moins pour quelques-uns, le truchement d'écrits, magazines, fanzines, internet ou « chats ». Entre ce réseau global et le réseau local, les intermédiaires font défaut. La majorité des jeunes d'origine étrangère ont des pratiques ordinaires qui constituent un continuum de « parler mixte ». Parmi des adolescents d'origines différentes se constitue ce que J. Billiez a appelé « parler véhiculaire interethnique », qui prolonge les pratiques bilingues de la famille : point n'est besoin d'être beur ou maghrébin pour dire zarma, calquer des expressions arabes, ou faire de traits sentis comme maghrébins une marque identitaire « jeune ». Ces jeunes, scolarisés en français, ont toutefois une pratique dissymétrique des deux langues, en faveur du français, comme C. Saillard

et J. Boutet l'ont montré sur un groupe de jeunes d'origine chinoise.

Ils attestent une grande souplesse dans le maniement différentiel selon les situations et les interlocuteurs. Mais il est pour le moment difficile de dire ce que sera l'avenir de ces pratiques.

Comment avoir accès à ces pratiques ?

La sociolinguistique s'est beaucoup renouvelée : de discipline universitaire vérifiant des thèses structurales, elle devient peu à peu pratique ethnographique, et on a vu récemment plusieurs études obtenues par des méthodes d'observation participante, comme celles de R. Bouziri à la Goutte d'Or ou de C. Moïse à Montpellier ; elles ont montré des hybridations et métissages en parler ordinaire auxquels on ne peut avoir accès par les méthodes classiques.

Ces nouvelles pratiques d'observation commencent à intéresser des formateurs qui font figurer la sociolinguistique à leurs programmes, à côté de la sociologie ou de la psychologie, et il y a une forte demande de connaissances de la part de collectivités locales, d'associations, ou d'organismes publics comme la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse)•

...et il y a une forte demande de connaissances de la part de collectivités locales, d'associations, ou d'organismes publics comme la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Une étude du français parlé en région parisienne

Hétérogénéité des pratiques langagières de jeunes et de leurs formateurs, dans le cadre d'un processus d'insertion

Dans le cadre d'une recherche en sociolinguistique urbaine¹, s'intéressant aux parlers de jeunes en parcours d'insertion sociale et professionnelle, évoluant au sein de centres de formation, nous nous sommes interrogées sur la construction et l'hétérogénéité des interactions dans le cadre de situations de communication données, dont témoigne la diversité des corpus recueillis². Notre hypothèse sociolinguistique principale est la suivante : les parlers de ces jeunes et des intervenants qui les encadrent manifestent des usages variables de la langue française. Certains de ces usages peuvent être considérés comme des formes vernaculaires variables du français véhiculaire d'aujourd'hui³. D'autres fonctionnent comme des marqueurs identitaires, c'est-à-dire des indices linguistiques de l'appartenance de groupe (familles, groupes d'amis, voisinage, à composante plus ou moins mélangée⁴). D'autres relèvent de processus d'acquisition de certaines structures ou formes propres à la référence scolaire du français, qui peut rester encore étrangère à certains jeunes (exclus du système scolaire ou nouveaux arrivants). La situation de rencontre entre les jeunes et les formateurs est à la frontière d'autres situations d'énonciation (scolaires, familiales, professionnelles, des groupes de pairs, de quartier, etc.) et d'autres types de rapports inter-personnels plus ou moins formalisés. Elle génère donc un espace où se manifestent des modes d'expression très divers,

en fonction des projets de séances qui présentent plus ou moins d'improvisation ou de mise en forme ainsi qu'en fonction de la variabilité et de la composition des groupes. L'échange, c'est-à-dire l'interaction verbale, se présente comme une co-construction constitutive de la dynamique du groupe. C'est en tenant compte des interlocuteurs et de la façon dont ils se positionnent les uns vis-à-vis des autres, selon les objets et les enjeux des interactions, que l'on envisage d'analyser tant la variation des usages en présence que l'hétérogénéité constitutive du dire, dans cet espace. On veut ici montrer que les jeunes peuvent faire varier leurs usages (registres, styles, jeux de langage) et que cela révèle l'étendue de leur répertoire. Cet usage variable est constitutif à la fois d'un positionnement interpersonnel en mouvement et participe de l'élaboration de la situation. Une première étude des données

récoltées en situation «d'observateur participant» apporte d'ores et déjà des résultats significatifs. Ainsi, dans l'espace de socialisation temporaire que représente le centre de formation, nous voyons apparaître des formes de convergence linguistique qui identifient des statuts et des positionnements, ainsi que des déplacements discursifs vers d'autres modes de convergence. Cette hétérogénéité est caractéristique d'un espace où se déploient des relations interpersonnelles s'actualisant en interaction sur différents plans de la structuration sociale. Le centre de formation constitue donc un lieu privilégié d'observation d'une variation du parler des jeunes stimulée par la situation, ses enjeux, et le brassage qui s'y produit ●

Caroline JUILLARD,
Malory LECLERE,
Adeline MASSON,
Université René Descartes-Paris 5

**On veut ici montrer que
les jeunes peuvent faire varier
leurs usages (registres, styles, jeux
de langage) et que cela révèle
l'étendue de leur répertoire.
Cet usage variable est constitutif
à la fois d'un positionnement
interpersonnel en mouvement
et participe de l'élaboration
de la situation.**

¹ Cette recherche du Laboratoire de Sociolinguistique (Equipe DYNALANG de l'université René Descartes-Paris V), financée par la DIV (Délégation interministérielle à la ville) le FASILD (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations), la P.J.J. (protection judiciaire de la jeunesse) et la D.G.L.F.L.F., et intitulée « Une étude du français en milieu urbain. Pratiques

et représentations langagières de jeunes de la région parisienne en parcours de formation continue », se déroule sur deux terrains : l'association FAIRE à Vitry-sur-Seine et les Ateliers de la PJJ en Seine-Saint-Denis, entre mars 2001 et mars 2003.

² Nous travaillons actuellement sur un corpus heuristique qui s'est constitué au fur et à mesure de notre immersion sur le terrain de

la recherche. Nous avons recueilli puis sélectionné des séances de formation, selon les activités ou tâches proposées et réalisées (journal collectif, bilan d'une semaine de remise à niveau, construction de dialogues : jeux de rôles dans un immeuble fictif, explications de mots à partir d'un texte, réflexion collective.

³ Cf. F. Gadet, 2002, « Français populaire » : un concept douteux

pour un objet évanescant, in Pratiques langagières urbaines, Enjeux identitaires, enjeux cognitifs, *Ville-Ecole-Intégration Enjeux*, n° 130, p. 40-50.

⁴ Cf. J. Billiez, 1992, Le parler véhiculaire interethnique de groupes d'adolescents en milieu urbain, *Des langues et des villes*, Didier Erudition, p. 117-126.

Quelles pratiques linguistiques régionales chez des élèves de zones suburbaines en Bretagne gallo ?

C'est la question à laquelle a répondu une recherche menée au sein du Centre de Recherche sur la Diversité Linguistique de la Francophonie (EA 3207)

de l'université de Haute-Bretagne (Rennes 2) en 2001, avec le soutien de la D.G.L.F.L.F. Depuis quelques années, notre équipe s'est intéressée à la continuation des contacts gallo-français dans les régionalismes du français (notamment chez des jeunes, y compris urbains). Il est donc apparu pertinent d'analyser ces régionalismes chez des enfants de zones *suburbaines*, c'est-à-dire banlieues de grandes villes au contact des zones rurales environnantes (par ex. Rennes) ou villes moyennes (par ex. Dol, Loudéac).

En zone rennaise, on découvre ainsi des formes régionales chez de nombreux enfants (*rin* « rien », *clancher* « fermer », *goule* « gueule », *il tombit* « il tomba (passé simple gallo) », par exemple). Des prononciations locales sont attestées, surtout par jeu. Un test montre que 60% des collégiens interrogés à Bruz (ceinture péri-urbaine de Rennes), et 40% à Cesson (banlieue « chic » de Rennes), ont au moins des compétences passives quant aux formes régionales, certains mots recueillant jusqu'à 95% de compréhension.

Les enfants indiquent des variables auxquelles, selon eux, sont corrélées les formes régionales : locuteur populaire, rural, âgé. Mais ils renvoient toujours la norme linguistique ailleurs (tel ce fils de médecin qui attribue un « langage soutenu » à un personnage d'un siècle passé) ou amalgame le régionalisme dans un ensemble « hors norme » (*j'suis benêze* est attribué au « langage des jeunes » par rapport à la langue normée supposée des adultes). L'insécurité linguistique est marquée : seulement 45% à Cesson et 20% à Bruz estiment qu'on « parle bien français » dans la région, plus de 50% estimant clairement qu'on y « parle français à notre façon » et 45% (à Bruz) ou 10% (à Cesson) qu'on y parle « mal ». Ce chiffre est à relier aux 40% d'élèves de Bruz qui citent le *patois* ou *gallo* comme parlé dans la région (0% à Cesson).

Les formes et compétences régionales attestées partout, souvent inconscientes ou stigmatisées, sont surtout présentes à la jonction rural/urbain. La ville a un rôle moteur dans la perte des compétences et formes régionales de Haute Bretagne, ainsi que dans la stigmatisation des formes linguistiques locales, réinterprétées en traits sociaux dévalorisés. Ce constat pourrait ouvrir une réflexion sur des stratégies pédagogiques adaptées ●

Philippe BLANCHET,
Professeur des universités, Université Rennes 2

*La ville a un rôle moteur
dans la perte des compétences
et formes régionales
de Haute Bretagne,
ainsi que
dans la stigmatisation
des formes linguistiques
locales, réinterprétées
en traits sociaux dévalorisés.*

Pratiques langagières, représentations et (re)construction d'identité chez les jeunes locuteurs d'une ville nouvelle : l'exemple de Carros-le-Neuf, Alpes-Maritimes

Il s'agit d'appréhender les processus actifs dans la construction des pratiques langagières.

De façon délibérée, c'est en rapport avec l'étude de la structure géographique et sociale de l'espace communautaire réel et représenté que l'étude des pratiques des jeunes Carossois a été abordée. L'option théorique retenue a permis, dans ce cadre, d'approcher le fonctionnement des comportements langagiers et les représentations subjectives des pratiques langagières.

Dans ce contexte, on retient l'existence de normes liées, qui ne peuvent être perçues sans une enquête¹ participative². Ici, la mise au jour de la biographie langagière aura permis de percevoir la structuration de la personnalité sociolinguistique au travers de la famille, du groupe de pairs et de l'école.

Lieu premier d'acquisition du langage, la famille est le lieu d'interactions verbales complexes : les échanges s'y réalisent selon différents cas de figure. La langue d'origine est peu utilisée (17%) par rapport au « mélange » (41%)

et au français³ (42%), ces 17% qui utilisent leur langue d'origine sont principalement constitués de filles, qui jouent ainsi un rôle fondamental dans la transmission culturelle. Quant à l'école, elle apparaît comme le premier lieu d'acquisition du français : 60% des interactions s'y effectuent dans cette langue contre 27% dans la langue d'origine et 13% en « mélange » ; mais les 27% d'usage de la langue d'origine ne sont pas « innocents » : ils possèdent soit un rôle cryptique, soit une fonction identitaire reposant sur un conflit avec l'établissement scolaire.

Les entretiens ont montré que les groupes de pairs possèdent une identité linguistique liée à l'identité ethnique.

La norme du groupe repose fortement

sur l'adhésion à un certain registre de vocabulaire et de tournures syntaxiques ; conséquemment, l'usage du français présente des particularités, telles la présence récurrente de « que », certains punctuateurs, l'usage transgressif du français et la vulgarité comme usage identitaire.

Finalement, les processus langagiers identifiés expriment la position des jeunes face à des valeurs identitaires propres au groupe et traduisent l'adoption d'une norme ●

Juilette BOURLIER-BERKOWICZ,
U.M.R. 6009 «Bases, corpus et langage».

*Lieu premier
d'acquisition du langage,
la famille
est le lieu d'interactions
verbales complexes*

¹ Corpus de dix Cd-rom au format AIFF.

² On sait que c'est en participant au quotidien communautaire que l'on peut tenter de dépasser le rapport déséquilibré de l'enquêteur à son objet d'enquête.

³ Au sein de la fratrie surtout.

Petits « calandrons » devenus grands...

Depuis 1979, le nombre des « Calandretas » (écoles associatives laïques) implantées dans des villes de l'ensemble du domaine occitan, est passé de 2 à 37 et le nombre des « calandrons » de quelques dizaines à 1695 en 2001.

En 1999 était lancée, au sein de l'Atelier de Recherche en Sociolinguistique et d'étude des représentations¹ et grâce à une aide de l'Observatoire des pratiques linguistiques, une enquête en direction d'une population de jeunes Français au parcours scolaire atypique : les ex-« calandrons ».

Anciens élèves des « Calandretas », écoles maternelles et primaires bilingues occitano-francophones, certains d'entre eux célébraient en 1999 les vingt ans des créations des maternelles bilingues de Pau et de Béziers. Depuis 1979, le nombre des « Calandretas » (écoles associatives laïques) implantées dans des villes de l'ensemble du domaine occitan, est passé de 2 à 37 et le nombre des « calandrons » de quelques dizaines à 1695 en 2001.

Le moment était tout indiqué pour une recherche sociolinguistique en bonne et due forme : la micro-enquête par entretiens semi-directifs a été réalisée² auprès de dix-sept ex-«calandrons» appartenant aux premières promotions de la même « Calandreta » de Béziers (la première, car il y en a aujourd'hui une deuxième)³. Afin d'assurer (éventuellement) une présence de l'occitan dans les entretiens, ces derniers ont été confiés à un tandem d'enquêtrices constitué d'une ancienne étudiante en sciences du langage et d'une future institutrice de « Calandreta ».

Aujourd'hui nous disposons d'une matière limitée certes mais d'un grand intérêt pour la connaissance du vécu et représentations linguistiques après une scolarisation en « Calandreta », problématique qui n'avait fait jusqu'ici l'objet d'aucune recherche

sociolinguistique. Cette matière est en cours de traitement et les résultats de l'analyse du corpus d'entretiens seront diffusés en direction des chercheurs et des acteurs intéressés. Déjà, deux ou trois idées-force semblent se dégager d'une approche globale des propos recueillis. Tout d'abord, la scolarisation en Calandreta est ressentie par les ex-« calandrons » comme une période agréable de leur scolarité à l'égard de laquelle ils éprouvent une certaine nostalgie.

Concernant l'intégration au sein de l'institution scolaire publique (passage au collège), ils semblent vouloir relativiser dans un premier temps les effets négatifs de la rupture qu'elle a pu constituer. Cependant, en cours d'entretien, ils reprochent souvent à leur maître ou maîtresse de « Calandreta » (qu'ils révèrent unanimement par ailleurs) de ne pas les avoir suffisamment préparés à ce transfert dont ils finissent par évoquer les aspects déconcertants (en ce qui concerne le cadre humain et la démarche pédagogique essentiellement). Ils valorisent les méthodes employées en « Calandreta », qui favorisent semble-t-il l'apprentissage de

l'autonomie (et leur avait donc permis d'être plus à l'aise que les autres collégiens dans le travail personnel). Mais ce qui ne manquera pas d'étonner plus d'un, c'est le désintérêt majoritaire pour la mouvance militante occitaniste et une désaffection pour la création culturelle occitane actuelle. Et plusieurs qualifient même de « patois » l'occitan hérité (sans faire cependant état d'une réflexion sur ce sujet), ce qui est pour le moins surprenant quand on sait que le désignant stigmatisant a été au centre de nombreuses études sociolinguistiques largement diffusées. Enfin, et cela peut apporter un éclairage à ne pas négliger : ces ex-« calandrons » se souviennent que c'était bien essentiellement le français qu'ils parlaient dans la cour de récréation de leur « Calandreta »... Apparemment, et sous réserve d'une analyse approfondie, un bon colbertiste n'y retrouverait pas ses phobies ●

Henri BOYER

Professeur à l'université de Montpellier III.

*Enfin, et cela peut apporter
un éclairage à ne pas négliger :
ces ex-« calandrons »
se souviennent que c'était bien
essentiellement
le français qu'ils parlaient
dans la cour de récréation
de leur « Calandreta »...*

¹ ARSer, Unité de Recherche du Laboratoire DIPRALANG (EA 739-Montpellier III)

² Le protocole d'enquête a été élaboré par une équipe pluridisciplinaire composée de H. Boyer, professeur à Montpellier III (sociolinguistique),

M-L. Rouquette, professeur à Paris VIII (psychologie sociale), M-C. Alén Garabato, professeur à l'université de St Jacques de Compostelle (philologie romane-occitan) et P. Baccou, directeur des Calandretas de Béziers.

³ A l'issue de leurs études secondaires les jeunes gens concernés ont poursuivi des études supérieures dans divers domaines proposés par l'Université (un seul s'est orienté vers une spécialisation en occitan)

Les « parlers jeunes »

Historique de la recherche réunionnaise sur les « parlers jeunes »

Depuis plusieurs années, des recherches sont menées sur les « parlers jeunes » réunionnais au sein du Laboratoire de recherche sur les langues, les textes et les communications dans les espaces créolophones et francophones (L.C.F. – UMR 8143 du C.N.R.S.).

En 1998, Claudine Bavoux a mené une pré-enquête examinant les représentations d'un éventuel « parler jeune » auprès de collégiens, de lycéens et d'étudiants.

Celle-ci met en lumière que cette pratique identitaire en émergence se présente comme un mélange de créole, de français (plus particulièrement « jeune » et familier) et de quelques termes anglais, et s'avère avant tout attestée en milieu lycéen.

À la suite de ce travail pionnier, un numéro thématique consacré aux « parlers jeunes » réunionnais dans la revue *Travaux et Documents* (Ledegen 2001) a vu le jour : il montre que c'est dans un contexte sociologique (Wolff, in Ledegen 2001) et sociolinguistique (Bavoux, in Ledegen 2001) particulier que la catégorie « jeune », avec ses « parlers jeunes », a vu tout récemment le jour à la Réunion. Ces pratiques linguistiques nouvelles illustrent l'évolution

de la diglossie vers une décrispation et se répandent avec l'urbanisation, qui instille par la mobilité une modification de la sociabilité (Ledegen, in Ledegen 2001) : les « parlers jeunes » réunionnais, plus particulièrement leur caractère mélangé attestent – pensons-nous – le dépassement du clivage diglossique ; en effet, le français familier, absent du paysage sociolinguistique des générations précédentes, commence à être approprié par les jeunes et employé par eux dans les situations de communication identitaires, familiales et ludiques (Bavoux, in Ledegen 2001).

Des représentations aux pratiques effectives

Après ces différentes analyses axées principalement sur les représentations linguistiques, l'équipe de la Réunion s'est concentrée, dans le cadre du projet « Les pratiques langagières des jeunes Réunionnais (à l'école et entre pairs) », subventionné par la délégation générale à la langue française et aux langues de France, sur la capture des pratiques effectives, non surveillées, prises sur le vif. Ces investigations ont permis de cerner les « parlers jeunes » dans leur diversité linguistique, mais aussi dans leurs caractéristiques ordinaires, au-delà des aspects les plus visibles socialement.

Différents corpus ont été établis : des conversations spontanées entre pairs chez les 15-30 ans (C. Bavoux), des émissions de radio ciblées sur un public jeune (G. Ledegen), des textes de rap plus ou moins improvisés, ainsi que des joutes verbales (R. Dupuis), corpus spontanés dans quatre lycées professionnels (S. Wharton & F. Tupin). L'analyse de ces corpus révèle les tendances suivantes dans les pratiques des jeunes : certains segments alternent selon le contenu thématique, avec une répartition fonctionnelle classiquement diglossique : la langue haute, le français, sert à parler d'amour, la langue basse, le créole, s'emploie pour la plaisanterie ou la gaudriole. Par exemple, lors d'un jeu de joute verbale par Textos interposés, l'animateur radio réagit ainsi, à la vanne « oté amoin pareil in rakèt tortue » ('hé je suis comme une 'raquette tortue' [variété de cactus]) :

« non mais franchement: / fin' vu out gèl koué // ton gèl pareil in korné la glas: / koinse // ant le dan in chyen // la di koma: // ou tèt // la grandi ant deux galets: / la di koma: ou tèt pareil in gros citrouille. » (Ledegen, 2002, Radio Contact, p. 12, l. 10-15)

(non mais franchement: / tu as vu ta gueule quoi // ta gueule est comme un cornet de glace: / coincé // entre les dents d'un chien // je le dis comme ça: // ta tête // a grandi entre deux galets: / je le dis comme ça: ta tête est comme une grosse citrouille)

Ci-dessous, un exemple de gaudriole, les allusions sexuelles en créole s'opposant au style romantique en français :

- mon chéri: me manque / mon chéri me manque

- **la ou la anv'i d(e) koké ou la** [rire] !

- quelle vulgarité !

(Bavoux, *Le sandwich*, l. 67-68)

- mon chéri me manque / mon chéri me manque

- là, t'as envie de baiser !

- quelle vulgarité !

à la Réunion

À l'inverse, des productions interlectales portent des indices du dépassement de la diglossie : le français et le créole ont en effet la même fonction dans le même contexte énonciatif. Ainsi, on atteste autant l'alternance : « **fodré** / **k'èl i pran le tan** / / p(eu)t-èt(r)e : / faudrait qu'elle **i** prenne un peu le temps [...] de voir », que de l'hybridation : « elle **i** reproche ci / elle **i** reproche ça » (Bavoux, 2002, *Le sandwich*, l. 30-32 et 28), où *i* est un marqueur préverbal créole.

On trouve aussi des indices de diffusion d'une norme exogène sur NRJ quand un auditeur réunionnais dit : « tu peux dire aux pauvres *marmailles* de plus mettre du *linge* de marque » et se fait « corriger » par l'animateur de l'émission, diffuseur d'une norme jeune exogène : « De plus se *fringuer* avec des *vêtements* de marque » (Ledegen 2002, NRJ 3, p. 2, l. 11-12). On peut en effet opposer la radio locale *Radio Contact* (cf. plus haut) à NRJ

comme le « melting-pot linguistique » réunionnais à l'« assimilation à la métropole ». Assimilation relative toutefois, vu que le procédé de verlanisation s'avère non productif : seulement quelques emprunts de formes verlanisées, comme *tenf*, *pineco*, *zicmu* ... circulent. Ce mode de formation renvoie strictement à une norme exogène. À l'inverse, on remarque des indices d'émergence d'une norme endogène : *tantine* est préféré à *meuf*. On note le dynamisme de la dérivation sur des bases endogènes : *tantine* > *tantine la roue* ('fille qui aime les garçons à voiture'), *tantine lycée* ('lycéenne') et *gars* > *gars la kour* ('jeune du coin'). Enfin, on note une régionalisation de la norme centrale jeune : *gars* devient un mot créole emblématisé (*oté les gars* !, 'hé, les gars'), et remplace les anciens *boug* et *bonom* (Bavoux, 2002).

Ainsi, dans la confrontation de nos recherches sur les représentations et celles qui viennent d'être résumées sur les pratiques des jeunes Réunionnais, deux profils apparaissent clairement : celui du diglotte insécurisé qui établit un lien d'exclusion entre l'endogène et l'exogène, et celui du bilingue sécurisé dont la langue inclut tous les parlers exogènes et endogènes dont il dispose ●

Gudrun LEDEGEN,

Laboratoire de recherche sur les langues, les textes et les communications dans les espaces créolophones et francophones (L.C.F. – U.M.R. 8143 du C.N.R.S.), Université de la Réunion.

Analyse des pratiques langagières des adolescents bilingues turc-français et adultes turcs en France

Les pratiques langagières des familles immigrées évoluent au fur et à mesure qu'elles s'installent dans le pays d'accueil et que les enfants grandissent. L'enfant introduit la langue de l'école à la maison.

Les parents s'adaptent à cette nouvelle situation qui soulève de nombreuses questions concernant le maintien, le changement, la perte, ainsi que le statut même de la langue maternelle.

Notre objectif était d'analyser les pratiques langagières des enfants et des adolescents bilingues turc-français en France, notamment à travers l'analyse et l'évaluation de la qualité du turc et du français aux niveaux lexical, morphologique, syntaxique et pragmatique, et en mesurant le degré de maintien ou d'érosion de la langue maternelle. Le projet est composé de trois études.

Étude 1 : cette étude concerne davantage les pratiques scolaires. Les sujets ont rempli individuellement deux séries de questionnaires : le questionnaire « choix et utilisation de la langue » (QCUL) et le test de « vitalité ethnolinguistique subjective » (TVES).

Étude 2, production de récits guidés : il s'agissait pour cette tâche de faire raconter aux sujets dans les deux langues le récit de la *Frog story* (Mayer, 1969).

Étude 3, récits personnels : il s'agissait de demander aux sujets de raconter deux événements survenus dans leur vie dans chacune des deux langues. En ce qui concerne la vitalité ethnolinguistique du turc en France, nous avons conclu à un fort taux de maintien et à une représentation positive de la langue de la part de la communauté turque en France, notamment des adolescents. Cependant, les résultats peuvent être tout autres dans une autre situation migratoire. Yagmur (1997) a montré dans son étude sur les immigrés turcs d'Australie que le taux de vitalité de la langue maternelle (le turc) est plus faible par rapport à la langue de l'environnement (l'anglais), d'où une situation de perte du turc par comparaison avec les

Turcs de France.

L'enseignement du turc à l'école (notamment dans le cadre de l'Enseignement des Langues et Cultures d'Origine) est un facteur très important dans le développement et l'utilisation de la langue turque chez les adolescents de la deuxième génération. La comparaison des résultats des enfants et des adolescents bilingues avec ceux des locuteurs monolingues turcs et français montre qu'apprendre et parler deux langues simultanément peut être bénéfique à la fin : les enfants bilingues ont un démarrage lent, mais à l'arrivée ils ne sont pas les derniers par rapport aux monolingues ●

Mehmet-Ali AKINCI, Dynamiques Sociolinguistiques UMR 6065 CNRS Université de Rouen

Harriet JISA, Dynamique du Langage UMR 5596 CNRS Université Lumière Lyon 2

« Langue et représentations de jeunes locuteurs de Saint-Pierre et Miquelon » (1999-2000)

Cette étude confronte les résultats de deux enquêtes linguistiques menées à quelque vingt ans d'intervalle dans l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon ; la première effectuée de 1983 à 1985 auprès de locuteurs âgés de plus de 60 ans, la seconde effectuée en 1999-2000 auprès d'une population scolaire âgée de 13 à 18 ans. L'étude comprend deux volets, l'un proprement linguistique, le second sociolinguistique. Au terme de l'enquête, il ressort que les spécificités phonétiques se maintiennent bien par rapport à l'état de langue décrit antérieurement.

Pour ce qui est des régionalismes lexicaux, la jeune génération les considère positivement, de manière générale, mais plus comme « objet » d'un patrimoine que pour leur utilité expressive. En fait, le vocabulaire propre aux îles est peu connu de la nouvelle

génération. Enfin, l'analyse des discours des représentants de la jeune génération montre que la présence de traits phonétiques considérés comme spécifiques de la région peut varier en fonction de choix de vie, de positionnements identitaires et de représentations linguistiques différents. Le prestige du français de France est reconnu de tous. Pourtant, les marques spécifiques de la variété des îles ne sont pas forcément abandonnées par tous car la « norme » locale endogène, centrée sur la prononciation, n'entre pas forcément en conflit avec la norme scolaire, cette dernière étant plus centrée sur les aspects lexicaux et, surtout,

morphologiques et syntaxiques. La revendication de cette spécificité « locale », « identitaire », contribue sans doute, au moins en partie, à réduire l'insécurité linguistique de ceux-là même qui la pratiquent ●

Patrice BRASSEUR et Laurence ARRIGHI Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Actualités

Codification des langues de France.

Dominique CAUBET, Salem CHAKER, Jean SIBILLE Actes du colloque *Les langues de France et leur codification : écrits ouverts, écrits divers* (Inalco, 29-31 mai 2000). L'Harmattan, Paris, 2002, 460 pp.

À un moment où les langues régionales ou minoritaires tendent à s'instituer en nouvel objet de réflexion (et parfois de polémique) dans la société française – notamment après les débats ayant eu lieu en 1998 et 1999 autour de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires – il a paru opportun, et urgent, aux organisateurs de ce colloque, de confronter les expériences et les dynamiques de codification de l'écrit des différentes langues de France, d'établir un état des lieux, de dégager des convergences, de créer une occasion d'échanges et, si possible, une base de collaboration entre les acteurs de l'aménagement de ces langues. On sait que ces langues connaissent des situations fort différentes : langues de tradition écrite ancienne et/ou bien établie, langues à peine sorties de l'oralité, langues connaissant une concurrence entre plusieurs graphies, voire plusieurs alphabets... Les auteurs se sont intéressés tant aux expériences historiques qu'aux débats actuels, tant aux aspects techniques qu'aux aspects sociolinguistiques et glottopolitiques des choix graphiques. Les implications pédagogiques n'ont pas non plus été oubliées.

La trentaine de contributions réunies couvre la plus grande partie de la palette des langues de France :

- langues historiques de France métropolitaine ;
- langues des DOM-TOM ;
- langues d'origine étrangère (berbère, arabe maghrébin, romani, arménien occidental).

Quelques exemples de codification extérieurs au contexte français apportent également un éclairage comparatif tout à fait intéressant. De toutes ces contributions, il ressort clairement que la question de la codification graphique ne peut pas être dissociée du contexte politique et surtout, du statut des langues considérées. La codification graphique n'est pas un objet en soi : elle n'a de sens que dans la perspective d'un usage social élargi et d'un enseignement.

Les langues de France, sous la direction de Bernard CERQUIGLINI, textes rassemblés par Michel ALESSIO et Jean SIBILLE. PUF, Paris, 2003, 446 p.

Pour beaucoup, la coïncidence entre un territoire national et le domaine géographique « naturel » d'une langue, est une évidence. Cette identification de la langue à la nation est particulièrement nette en France. La plupart des pays du monde sont pourtant plurilingues, et la France ne fait pas exception.

Si le français « langue de la République » est le bien de tous, parlé par tous, il n'en demeure pas moins que la France est un des pays d'Europe qui présentent la plus grande diversité linguistique. La présenter comme monolingue et culturellement homogène serait méconnaître sa réalité historique, ethnologique, sociale.

Quelles sont ces langues de France dont l'existence et la spécificité sont reconnues par les spécialistes, mais dont le destin a été compromis par les contingences historiques, l'ignorance, voire les préjugés ? Peu décrite, la diversité linguistique a longtemps été passée sous silence. Le patrimoine immatériel que constituent les langues de France doit être connu de nos concitoyens, c'est un élément du patrimoine de l'humanité.

Cet ouvrage entend satisfaire à l'exigence du savant comme à la curiosité de l'honnête homme.

On y trouvera une présentation détaillée des langues de France qui accompagnent le français de la Nation : description, regard sur leur histoire, situation géographique et politique, usages sociaux, productions littéraires...

« *La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et la France* », *Actes du colloque* organisé par le Conseil de l'Europe et l'Université Robert Schuman, Strasbourg, 11 et 12 avril 2002 (à paraître prochainement).

La progression des ratifications de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires par les États membres du Conseil de l'Europe, accentue le débat au sujet des pays qui n'y ont pas encore adhéré. La décision du Conseil constitutionnel du 15 juin 1999, qui a interrompu

le processus de ratification de la Charte engagé par la France, a ouvert le débat sur des questions fondamentales : est-il nécessaire de protéger les langues régionales en France ? La promotion des langues régionales risque-t-elle réellement d'encourager les particularismes et de mettre à mal la cohésion de la communauté nationale ? Des mesures positives de protection des langues régionales ou minoritaires sont-elles susceptibles de constituer une véritable menace pour la langue officielle d'un pays ? La ratification de la Charte contribue-t-elle à renforcer l'œuvre de protection, ou celle-ci peut-elle être menée tout aussi bien par des mesures nationales s'inspirant, au moins en principe, des dispositions de la Charte ? Comment la position de la France au sujet de la Charte doit-elle être comprise à la lumière de la progression des ratifications, y compris par plusieurs pays membres de l'Union européenne ? Voici quelques-unes des questions cruciales que le colloque a tenté de contribuer à éclaircir.

A. BULTRINI

Français, picard immigration. Une enquête épilinguistique. L'intégration linguistique de migrants de différentes origines en domaine picard.

Jean-Michel Eloy, Denis BLOT, Marie CARCASSONNE, Jacques LANDRECIES. L'Harmattan, Paris, 2003.

En coédition avec le Centre d'études picardes de l'Université de Picardie Jules Verne.

Cette enquête a été réalisée en réponse à l'appel à proposition 2000 de l'Observatoire des pratiques linguistiques. Elle permet de proposer des connaissances nouvelles, de rappeler une somme d'expériences et d'histoires de vie, et de proposer aux acteurs et responsables culturels des pistes de réflexion et d'actions socialement utiles. Elle contribue, enfin, à une meilleure connaissance et à une meilleure compréhension de la réalité humaine et linguistique qui nous entoure.

Thèmes des prochains numéros :
langues de Guyane,
langue des signes,
suite de l'enquête
INED
sur la transmission
familiale des
langues...

L'Observatoire des pratiques linguistiques :

Installé à la délégation générale à la langue française et aux langues de France (ministère de la culture et de la communication) et doté d'un conseil scientifique, l'observatoire a pour mission de recenser et de rendre disponibles les savoirs relatifs à la situation linguistique en France.

C'est un comité d'experts, qui ne fait pas de recherches lui-même, mais lance des appels d'offres thématiques et subventionne les travaux de laboratoires universitaires et autres unités de recherche. Le champ de l'observation est celui de la sociolinguistique et concerne les pratiques actuelles, qu'il s'agisse du français ou des autres langues parlées sur le territoire national.

Les données rassemblées proviennent d'enquêtes de terrain, et rendent compte des expériences langagières réelles des individus et des groupes. Elles portent aussi bien sur l'hétérogénéité des usages (variations géographiques ou sociales), que sur les questions de contact de langues, de transmission ou d'acquisition, sur les modalités du plurilinguisme comme sur les évolutions en cours (féminisation, déplacement des normes, effets des supports de l'écrit sur la langue...)

Le rôle de l'observatoire est aussi de favoriser la collaboration et l'organisation en réseau des équipes et centres de recherche qui travaillent sur les pratiques linguistiques sur l'ensemble du territoire et dans les pays francophones. Les résultats des recherches et l'ensemble des données recueillies sont intégrés dans une banque de données gérée et actualisée par la DGLFLF ●

À retourner à l'Observatoire
des pratiques linguistiques-
délégation générale à la langue
française et aux langues de France
ministère de la culture et de la
communication
6, rue des Pyramides 75001 Paris
ou par courriel :
olivier.baude@culture.gouv.fr

Si vous désirez recevoir *Langues et cité*, le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, merci de bien vouloir nous adresser les informations suivantes sur papier libre

Nom ou raison sociale :

Activité :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Date :

Ce bulletin applique
les rectifications
de l'orthographe, proposées
par le Conseil supérieur
de la langue française (1990),
et approuvées par l'Académie
française et les instances
francophones compétentes.

Langues et cité

Directeur de publication : Bernard Cerquiglini

Président du comité scientifique

de l'observatoire : Pierre Encrevé

Rédacteur en chef : Olivier Baude

Secrétaire de rédaction : Jean Sibille

Coordination : Martine Lehmans

Composition : Éva Stella-Moragues

Conception graphique : Bulnes et Robaglia

Contact :

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France -Observatoire
des pratiques linguistiques
Ministère de la culture et de la
communication

6, rue des Pyramides, 75001 Paris

téléphone : 01 40 15 36 91

télécopie : 01 40 15 36 76

courriel : olivier.baude@culture.gouv.fr

www.dglflf.culture.gouv.fr

N° commission paritaire : en cours